

CH-3003 Berne, SG-DETEC

Communauté genevoise d'action syndicale à l'attention de Monsieur C. Reymond, secrétaire et Monsieur A.Pelizzari, vice-président Rue des Terreaux-du-Temple 6 1201 Genève

Berne, le 14 juin 2010

Messieurs,

Je me réfère à votre correspondance du 19 mai dernier, dans laquelle vous m'informez de vos soucis quant à la situation de la SSR, notamment sous l'angle de son financement.

J'ai beaucoup de compréhension pour vos préoccupations qui tendent au maintien d'un service public fort et de qualité dans le domaine des médias électroniques. Lors de la détermination du montant de la redevance de réception pour la radio et la télévision, le Conseil fédéral doit tenir compte d'une multitude d'intérêts divergents, et en particulier des capacités financières des ménages. Toutefois, le gouvernement ne perdra pas de vue l'aptitude de la SSR à poursuivre sa mission de service public.

En outre, je saisis la présente occasion pour vous informer que j'ai tenu la semaine dernière une discussion très intéressante avec quelques représentants du Syndicat suisse des mass média (SSM). A cette occasion, nous avons abordé la problématique délicate du financement du service public, en relation avec la fourniture de prestations de qualité.

Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

Moritz Leuenberger Conseiller fédéral